

## Fiche de poste

### Conseiller pédagogique de circonscription

*Référence : Note de service n°96-107 du 18 avril 1996*

Implantation : Circonscription de Moulins 1

Diplôme requis : CAFIPEMF

Poste à pourvoir à titre provisoire à la rentrée 2009 pour la durée de l'année scolaire.

Membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education Nationale dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail arrêté par l'inspecteur.

#### **Missions :**

Le conseiller pédagogique a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il peut être conduit à accomplir des tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription.

Il est un partenaire essentiel dans la formation des enseignants du premier degré comme garant de la polyvalence du métier, comme expert d'une articulation efficace entre les savoirs théoriques et la pratique professionnelle, capable de distanciation par rapport à la diversité des situations et des démarches d'enseignement.

Il fait partie de l'équipe de circonscription animée par l'Inspecteur de l'Education Nationale, ce qui nécessite non seulement une bonne connaissance réciproque des tâches de chacun dans leur spécificité mais aussi la préparation, voire la mise en oeuvre d'actions conjointes. Cette équipe élabore et met en oeuvre un projet de circonscription.

Il a pour fonction première l'assistance et le suivi des enseignants débutants, titulaires ou non, notamment au cours de leurs premières années d'affectation.

#### **Activités :**

Il assure le suivi des néo-titulaires et l'accompagnement pédagogique des enseignants dans des situations ou projets particuliers. Il apporte son concours à la préparation des collègues qui se présentent à des examens professionnels tel que le CAFIPEMF.

Il participe activement à l'organisation et la conduite des animations pédagogiques et des stages de formation continue.

Il aide les équipes pédagogiques à la réalisation et au suivi des projets d'école. Il les accompagne dans les innovations et les recherches pédagogiques.

Il reçoit la pleine responsabilité d'actions et de dossiers dont il est amené à rendre compte à l'IEN.

Au plan départemental, il peut être associé à la formation initiale et continue des enseignants ainsi qu'à des groupes de réflexion thématiques.

Il peut seconder l'IEN dans son rôle d'information, de communication et de négociation auprès des partenaires extérieurs.

#### **Compétences attendues:**

- Capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative
- Qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté
- Aptitude à travailler en équipe
- Connaissance actualisée du système éducatif et des processus d'apprentissage

#### **Conditions d'exercice :**

La charge de travail du conseiller pédagogique dépasse le simple cadre des heures scolaires. Il est en effet appelé à participer à des réunions de concertation se déroulant le soir, le mercredi ...

Ce poste nécessite de la disponibilité.

**Contact** : Toute personne intéressée devra prendre contact avec l'IEN chargé de la circonscription de Moulins 1, M.Ducloux. (04 70 34 06 93)